



### Séance du jeudi 28 mars 2024

Nombre de délégués :  
titulaires  
- Présent(e)s : 12 (dont 1  
DS)  
- Pouvoirs : 4  
- Excusé(e)s : 6  
- Absent(e)s non  
excusé(e)s :

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 mars 2024, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon, dûment convoqué le 15 mars 2024, s'est réuni à 14 h 00 à la Salle du Savoir à Simandres, sous la présidence de M. BOULUD Michel, Président.

Présent(e)s :

ABELLAN Tim ; BLANC Maurice (suppléant GAT Thierry) ; BOULUD Michel ; CARRAS Lilian ; GAMET Christian ; IBANEZ Raphaël ; JULLIEN Bernard ; ROCAVIVES Jean-Luc ; ROSET Patrick ; SAUZE Jean-Luc ; SCOTTI Mattia ; VARIGNY Nicolas.

Pouvoirs :

BALLESIO Pierre donne pouvoir à Michel BOULUD ; BONNEFOY Mireille donne pouvoir à ROCAVIVES Jean-Luc ; CHONE Jean-Philippe donne pouvoir à GAMET Christian ; SUBRA Cécile donne pouvoir à VARIGNY Nicolas

Excusé(e)s :

ATHANAZE Pierre ; DEHAN Nathalie ; EDERY Michèle ; GIROMAGNY Véronique ; GROSPERRIN Anne ; HUMBERT Claude

Absent non excusé :

<b>Délibération N°2024-009 du comité syndical</b>	<b>Objet : Approbation comptes administratifs 2023</b>
---	--

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-31,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M4,

**Vu** le bureau du 15 mars 2024,

**Vu** la délibération n°2024-008 du SMAAVO approuvant les comptes de gestion 2023 du budget principal de l'assainissement, du budget annexe du SPANC, du budget annexe GEMAPI et du budget annexe des Compétences Complémentaires à la GEMAPI,

**Vu** les comptes administratifs 2023 présentés en séance, conformes aux comptes de gestion et dont les résultats globaux s'établissent ainsi que suit :

**Budget principal de l'assainissement :**

Section d'exploitation	
Dépenses	- 841 779.84 €
Recettes	+ 821 230.67 €
Résultat Propre à l'exercice 2023	-20 549.17 €
Résultat reporté de l'exercice 2022	+ 658 868.58 €
Résultat cumulé 2023	+ 638 319.41 €
Section d'investissement	
Dépenses	- 300 701.79 €
Recettes	+ 337 287.59 €
Résultat Propre à l'exercice 2023	+ 36 585.80 €
Résultat reporté de l'exercice 2022	+ 308 495.23 €
Résultat cumulé 2023	+ 345 081.03 €
Restes à réaliser dépenses 2023	- 100 059.88 €
Restes à réaliser recettes 2023	+ 55 000.00 €

**Budget annexe du SPANC :**

Section d'exploitation	
Dépenses	- 9 650.94 €
Recettes	+ 19 256.00 €
Résultat Propre à l'exercice 2023	+ 9 605.06 €
Résultat reporté de l'exercice 2022	+ 2 031.45 €
Résultat cumulé 2023	+ 11 636.51 €
Section d'investissement	
Dépenses	406,00 €
Recettes	0,00 €
Résultat Propre à l'exercice 2023	- 406,00 €
Résultat reporté de l'exercice 2022	+ 0,50 €
Résultat cumulé 2023	- 405,50 €
Restes à réaliser dépenses 2023	0,00 €
Restes à réaliser recettes 2023	0,00 €

**Budget annexe GEMAPI :**

Section de fonctionnement	
Dépenses	- 582 253.44 €
Recettes	+ 528 743.62 €
Résultat Propre à l'exercice 2023	- 53 509.82 €
Résultat reporté de l'exercice 2022	+ 65 941.08 €
Résultat cumulé 2023	+ 12 431.26 €
Section d'investissement	
Dépenses	- 118 523.52 €
Recettes	+ 69 712.73 €
Résultat Propre à l'exercice 2023	- 48 810.79 €
Résultat reporté de l'exercice 2022	+ 177 015.52 €
Résultat cumulé 2023	+ 128 204.73 €
Restes à réaliser dépenses 2023	- 237 353.00 €
Restes à réaliser recettes 2023	+ 99 173.75 €

**Budget annexe Compétences Complémentaires à la GEMAPI :**

Section de fonctionnement	
Dépenses	- 128 033.46 €
Recettes	+ 434 412.01 €
Résultat Propre à l'exercice 2023	+ 306 378.55 €
Résultat reporté de l'exercice 2022	0.00 €
Résultat cumulé 2023	+ 306 378.55 €
Section d'investissement	
Dépenses	- 668 376.98 €
Recettes	+ 479 645.52 €
Résultat Propre à l'exercice 2023	- 188 731.46 €
Résultat reporté de l'exercice 2022	- 44 497.51 €
Résultat cumulé 2023	- 233 228.97 €
Restes à réaliser dépenses 2023	- 49 220.40 €
Restes à réaliser recettes 2023	+ 78 000,00 €

**Après que le Président s'est retiré de la séance, le Comité Syndical élit un Président de séance en la personne de Mr Raphaël IBANEZ**

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité**

Voix pour : 14

Voix contre : 0

Abstentions : 0

- **APPROUVE** les comptes administratifs 2023 du budget principal de l'assainissement, du budget annexe du SPANC, du budget annexe GEMAPI et du budget annexe des Compétences Complémentaires à la GEMAPI tels que présentés ci-dessus.

Télétransmise en Préfecture le  
Affichée le  
Certifiée exécutoire le

Pour extrait conforme au registre,

Michel BOULUD  
Président




Envoyé en préfecture le 09/04/2024

Reçu en préfecture le 09/04/2024

Publié le



ID : 069-256900804-20240328-D\_2024\_009-DE